



HAL
open science

Information sur les déplacements multimodaux en Rhône-Alpes : un état des lieux

Christophe Hurez

► **To cite this version:**

Christophe Hurez. Information sur les déplacements multimodaux en Rhône-Alpes : un état des lieux. [Rapport de recherche] Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques (CERTU). 2005, 24 p., carte, url disséminés dans le texte. hal-02150498

HAL Id: hal-02150498

<https://hal-lara.archives-ouvertes.fr/hal-02150498v1>

Submitted on 7 Jun 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Information Multimodale en Rhône-Alpes

État des lieux

Certu

centre d'Études sur les réseaux,
les transports, l'urbanisme
et les constructions publiques
9, rue Juliette Récamier
69456 Lyon Cedex 06
téléphone: 04 72 74 58 00
télécopie: 04 72 74 59 00
www.certu.fr

Avis aux lecteurs

La collection Rapports d'étude du Certu se compose de publications proposant des informations inédites, analysant et explorant de nouveaux champs d'investigation. Cependant l'évolution des idées est susceptible de remettre en cause le contenu de ces rapports.

Le Certu publie aussi les collections :

Dossiers : Ouvrages faisant le point sur un sujet précis assez limité, correspondant soit à une technique nouvelle, soit à un problème nouveau non traité dans la littérature courante. Le sujet de l'ouvrage s'adresse plutôt aux professionnels confirmés. Le Certu s'engage sur le contenu mais la nouveauté ou la difficulté des sujets concernés implique un certain droit à l'erreur.

Références : Cette collection comporte les guides techniques, les ouvrages méthodologiques et les autres ouvrages qui, sur un champ donné assez vaste, présentent de manière pédagogique ce que le professionnel courant doit savoir. Le Certu s'engage sur le contenu.

Débats : Publications recueillant des contributions d'experts d'origines diverses, autour d'un thème spécifique. Les contributions présentées n'engagent que leurs auteurs.

Catalogue des publications disponible sur <http://www.certu.fr>

NOTICE ANALYTIQUE

Organisme commanditaire : CERTU – SYS – TTS / Financé par la DTT sur le chapitre 91-15/40			
Titre : Information sur les déplacements multimodaux en Rhône-Alpes			
Sous-titre : Un état des lieux	Date d'achèvement : Avril 2005	Langue : Français	
Organisme auteur : CETE de Lyon	Rédacteurs ou coordonnateurs : Christophe HUREZ	Relecteur assurance qualité : (nom, prénom) Roland COTTE (CERTU/SYS/TTS)	
<p>Résumé :</p> <p>Le CERTU, service technique central du ministère de l'équipement, qui assiste la Direction des Transports Terrestres pour la mise en place de la Plate-forme de Recherche et d'Expérimentation pour le Développement de l'Information Multimodale, a proposé que les différents Centres d'Études Techniques de l'Équipement fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Le présent document est l'état des lieux sur la Région Rhône-Alpes ; un document similaire concernant les Régions Auvergne, Bourgogne et Franche-Comté a également été commandé au CETE de Lyon.</p> <p>Cette étude a plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner une image à l'instant t des services et systèmes existants en région ; - mieux connaître les acteurs et leurs attentes ; - contribuer à favoriser les échanges d'informations sur les thèmes de la PREDIM. <p>L'objectif n'est PAS de réaliser un état des lieux exhaustif, qui deviendrait de toutes façons obsolète assez rapidement, mais plutôt de diffuser dans un délai raisonnable de 3 à 4 mois un document qui puisse éventuellement être complété et corrigé dans un 2ème temps, le cas échéant en utilisant des outils que la PREDIM essaie de développer, comme le site www.predim.org ou l'annuaire des sources d'information multimodale PASSIM (http://passim.predim.org). Les informations recueillies proviennent d'entretiens avec un petit nombre d'acteurs, mais aussi d'un travail bibliographique et sur le web.</p> <p>Dans les départements de la région Rhône-Alpes, les conseils généraux et/ou les DDE diffusent des informations liées aux perturbations du réseau routier : chantiers, viabilité hivernale. Sur l'agglomération lyonnaise, l'information routière est diffusée à la fois grâce à CORALY (ministère de l'équipement) et par le PC CRITER (Grand Lyon)</p> <p>En matière d'information concernant les transports collectifs, la plupart des réseaux diffusent des informations (horaires notamment) par téléphone voire sur site internet. Dans la plupart des cas, il s'agit uniquement d'information "monomodale". Les réseaux des grandes agglomérations proposent également des calculateurs d'itinéraires. La Région Urbaine de Lyon a lancé un site internet, sorte de portail d'entrée aux informations des différents réseaux. Malheureusement, il n'existe pas de relations entre les réseaux.</p> <p>Enfin, soulignons la réalisation, sur Grenoble, de la "gestion multimodale centralisée des déplacements" (GMCD) qui doit permettre de connaître en temps réel les conditions de circulation routière et des transports collectifs, pour prendre de façon coordonnée les mesures concernant les différents réseaux routiers et de transport nécessaires à une gestion optimale des déplacements, ainsi que les actions d'information des usagers.</p>			
Mots clés : Rhône-Alpes; Bellegarde sur Valserine, Oyonnax, Bourg-en-Bresse, Annonay, Montélimar, Romans sur Isère, Vienne, Grenoble, Bourgoin-Jallieu/Isle d'Abeau, Feurs, Montbrison, Roanne, Saint-Chamond, Saint-Etienne, Saint-Galmier, Lyon, Givors, Villefranche-sur-Saône, Aix-les-Bains, Albertville, Bourg-Saint-Maurice, Chambéry, Annecy, Annemasse, Chamonix, Cluses, Thonon les Bains, Information multimodale; information voyageurs, transport collectif, système d'information, Information routière		Diffusion : CERTU + CERTU/SYS/TTS	
Nombre de pages : 24	Tirage : 30 ex	Confidentialité : Accès libre	Bibliographie :

Sommaire

1. Contexte	7
1.1 L'information multimodale et la PREDIM	7
1.2 Objectifs de l'étude	8
2. Les déplacements en région Rhône-Alpes	9
2.1 Chiffres-clés	9
2.2 Principaux acteurs	9
3. L'information déplacements en région Rhône-Alpes	11
3.1 Information routière	11
3.1.1 Sociétés concessionnaires	11
3.1.2 Les services spécifiques du ministère de l'Équipement	11
3.1.3 Les Conseils Généraux	11
3.1.4 Le Grand Lyon	12
3.1.5 Autre	12
3.2 Information sur les transports collectifs	13
3.2.1 TC régionaux	13
3.2.2 Département de l'Ain (01)	13
3.2.3 Département de l'Ardèche (07)	14
3.2.4 Département de la Drôme (26)	14
3.2.5 Département de l'Isère (38)	14
3.2.6 Département de la Loire (42)	14
3.2.7 Département du Rhône (69)	15
3.2.8 Département de la Savoie (73)	15
3.2.9 Département de la Haute-Savoie (74)	15
3.3 Autres services d'information	16
3.4 Information multimodale	16
3.4.1 La GMCD de Grenoble	16
3.4.2 La Région Urbaine de Lyon (RUL)	17

4. Un premier bilan	19
4.1 Ce qu'il faut retenir	19
4.2 Perspectives	19
Glossaire	21

1. Contexte

1.1 L'information multimodale et la PREDIM

Rappelons ici les définitions communément acceptées de l'intermodalité et de la multimodalité dans les transports :

- Intermodalité : Enchaînement de plusieurs moyens de transport pour un déplacement entre une origine et une destination
- Multimodalité : Offre de plusieurs moyens de transports pour un déplacement entre une origine et une destination

On peut même préciser que la fonction essentielle d'un système d'information multimodale est de fournir à l'usager des transports toute l'information nécessaire à la réalisation de son voyage. Cette information vise à réduire l'incertitude des usagers sur les itinéraires, les modes de déplacement envisageables, la durée et le coût de ces déplacements selon le mode utilisé, les ruptures de charge éventuelles, et si possible, à orienter le comportement des usagers au bénéfice d'une utilisation optimale des infrastructures et d'une priorité aux transports collectifs. De manière plus large, l'information multimodale vise aussi à favoriser les modes doux (vélo, marche à pied, etc.).

L'information aux usagers sur l'offre de transport est un domaine incontournable de notre « société de l'information » :

- elle couvre un grand nombre de modes de transport : voiture particulière (VP), covoiturage, transports collectifs (TC) urbains (bus, tram, métro, taxi, à la demande, etc.), et interurbains (car, rail, avion, ferry, etc.), modes doux (vélo, marche, roller...);
- elle se décline à différentes échelles, du quartier au monde entier...;
- elle concerne une grande diversité d'acteurs, côté utilisateurs (pendulaires, occasionnels, professionnels, personnes à mobilité réduite, touristes...) et fournisseurs (exploitants de réseaux, administrations d'état et collectivités locales autorités organisatrices de transport, prestataires de services et industriels...);
- elle peut impliquer l'accès à un vaste ensemble de données: informations théoriques, réseaux, horaires, et tarifs, prévisions et temps réel : perturbations et événements, travaux, congestion et accidents, grèves, état du trafic...;
- elle se traduit sous forme de fonctions plus ou moins personnalisées : fourniture des tarifs et horaires, calcul d'itinéraires optimisés selon divers critères, conseils et guidage, calcul de prix de revient, diffusion des événements importants, etc...;
- elle se décline sur toute une gamme de supports : papier, radio, TV, web, téléphone, WAP, bornes interactives, guichets, etc...;
- elle interagit avec d'autres domaines : vente et paiement, tourisme, commerce, météo, sécurité...;

Au vu notamment des progrès réalisés dans plusieurs pays à l'étranger, le besoin de développer les services d'information multimodale en France a été souligné dès 2000 par le ministère de l'équipement et l'Action Fédérative sur l'Intermodalité des Voyageurs, qui s'est traduite concrètement fin 2001 par le lancement d'une Plate-Forme Expérimentale pour le Développement de l'Information Multimodale (PREDIM¹). La PREDIM finance un certain nombre d'expérimentations, études et développement concourant à faciliter la mise en place de systèmes et services d'information multimodale, comme ceux que devront mettre en place les Autorités Organisatrices de déplacements

¹ pour en savoir plus, consultez le site www.predim.org

des agglomérations françaises, au titre de la Loi SRU (« Solidarité et Renouvellement Urbains »).

1.2 Objectifs de l'étude

Le CERTU², service technique central du ministère de l'équipement, qui assiste la Direction des Transports Terrestres pour la mise en place de la PREDIM, a proposé que les différents Centres d'Études Techniques de l'Équipement fassent un état des lieux sur l'information déplacements dans leur zone d'action. Le présent document est l'état des lieux sur la Région Rhône-Alpes ; un document similaire concernant les Régions Auvergne, Bourgogne et Franche-Comté a également été commandé au CETE de Lyon.

Cette étude a plusieurs objectifs :

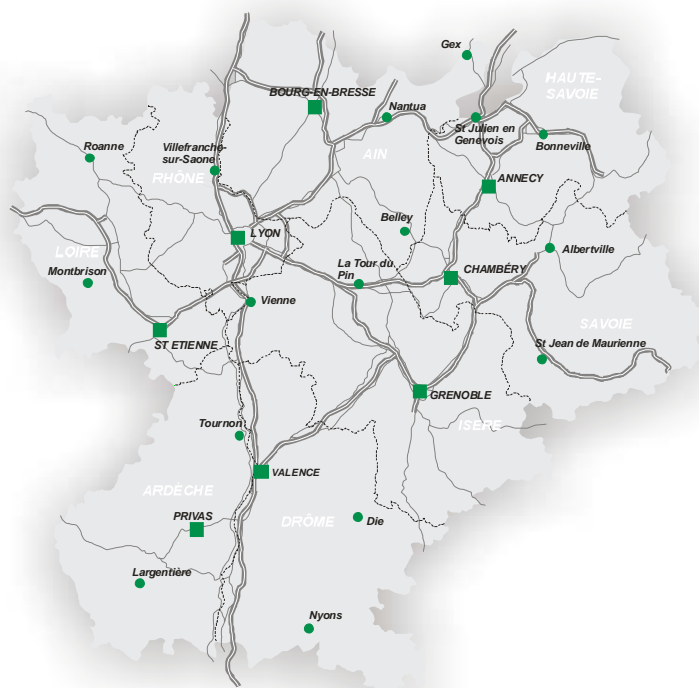
- donner une image à l'instant t des services et systèmes existants en région ;
- mieux connaître les acteurs et leurs attentes ;
- contribuer à favoriser les échanges d'informations sur les thèmes de la PREDIM.

L'objectif n'est PAS de réaliser un état des lieux exhaustif, qui deviendrait de toutes façons obsolète assez rapidement, mais plutôt de diffuser dans un délai raisonnable de 3 à 4 mois un document qui puisse éventuellement être complété et corrigé dans un 2^{ème} temps, le cas échéant en utilisant des outils que la PREDIM essaie de développer, comme le site web ou l'annuaire des sources d'information³. Les informations recueillies proviennent de recherche sur l'internet, d'un travail bibliographique mais aussi d'entretiens téléphoniques avec les réseaux ne disposant pas de site internet (Isle d'Abeau-Bourgoin Jallieu, Villefranche sur Saône, Givors, Aix les Bains, Annemasse, Bellegarde, Cluses, Montélimar, Roman sur Isère, Valence).

² pour en savoir plus sur le CERTU, consulter le site www.certu.fr

³ <http://passim.predim.org>

Carte administrative de la Région Rhône-Alpes



2. Les déplacements en région Rhône-Alpes

2.1 Chiffres-clés

La Région Rhône-Alpes compte 5,6 M habitants pour 43 700 km² ; elle comprend 8 départements et 2 879 communes dont 32 de plus de 20 000 habitants (un peu moins de 35% de la population). L'agglomération lyonnaise regroupe à elle seule 1 450 000 habitants, soit plus du quart de la population. Viennent ensuite les agglomérations grenobloise (460 000 habitants), stéphanoise (420 000 habitants), chambérienne (150 000 habitants), annecienne (140 000 habitants) et valentinoise (135 000 habitants). L'armature urbaine de la région Rhône-Alpes est donc relativement équilibrée et couvre un territoire très important. Elle est fortement équipée en infrastructures de communication, notamment autoroutière, et est marquée au niveau de la vallée du Rhône et de l'agglomération lyonnaise par des besoins extrêmement importants en matière de transit : il s'agit aujourd'hui de la seule voie d'accès à la Méditerranée, l'Espagne et l'Italie depuis le Nord de la France et de l'Europe.

2.2 Principaux acteurs

Outre le Conseil Régional et les 8 Conseils Généraux, la Région compte une trentaine d'autorités organisatrices de transport urbain.

Les exploitants routiers sont également les 8 DDE, 6 sociétés concessionnaires pour la route, les gestionnaires de trafic des principales villes (Lyon, Grenoble et Saint-Etienne...), ainsi que le CRICR de Lyon.

En matière de transports collectifs, et plus précisément d'informations multimodales, la Région Urbaine de Lyon est un acteur essentiel.

3. L'information déplacements en région Rhône-Alpes

Nous commencerons par parler d'information routière, sachant que la route est de loin le principal mode de transport, puis présenterons l'existant en matière de TC, puis les autres services d'information, pour conclure par quelques éléments sur l'information multimodale.

3.1 Information routière

Il existe aussi des services d'information routière nationaux qui couvrent la Région (proposés par « Bison Futé » et les CIR ou les sociétés d'autoroute, mais aussi par des opérateurs tels que MédiaMobile, Mappy, Michelin, et les médias radio/TV). Nous ne traiterons cependant ci-après que les services d'information à caractère local.

3.1.1 Sociétés concessionnaires

Les sociétés d'autoroutes ont mis en place des services d'information, en particulier le site web Info Trafic, qui donne une information temps réel et prévisionnel, ainsi qu'un service de calcul d'itinéraire routier, un service vocal (0 825 07 107 7 pour la SAPRR, 08 92 70 70 01 pour les ASF et 08 92 68 107 7 pour l'Association des Sociétés Françaises Autoroutières). Par ailleurs, l'information est diffusée en FM sur 107.7 MHz. Il s'agit de services développés sur l'ensemble des réseaux autoroutiers au niveau national.

ATMB, société concessionnaire de l'Autoroute blanche et de la partie française du tunnel du Mont Blanc met à disposition sur son site internet (www.atmb.fr) des informations en temps réel sur les conditions de circulation, et sur les chantiers en cours.

3.1.2 Les services spécifiques du ministère de l'Équipement

3.1.2.1 CORALY

CORALY est un partenariat entre la Direction départementale de l'équipement (DDE) du Rhône, les sociétés concessionnaires d'autoroutes AREA, ASF et SAPRR, le Conseil général du Rhône et le Grand Lyon. Le réseau Coraly est constitué des 170 km de voies rapides de l'agglomération lyonnaise. Ce secteur comprend en particulier le périphérique de Lyon, les autoroutes A6 et A7 ainsi que le contournement Est. Sur son site internet (www.coraly.com), CORALY donne des informations en temps réel des conditions de circulation, ainsi que des prévisions.

L'information est diffusée via des PMV, et est relayée par les radios locales.

A titre d'exemple, CORALY gère sur A6 et A7 des panneaux à prismes qui font évoluer la mention "Marseille" depuis le Nord ou "Paris" depuis le Sud, par le tunnel de Fourvière ou par l'A46

3.1.2.2 Autres

La DDE de la Loire, ainsi que celle de l'Isère, envisagent de mettre en place un CIGT pour les voies rapides urbaines. Au regard de l'évolution prochaine des réseaux routiers, il est possible que les orientations de ce projet soient modifiées.

3.1.3 Les Conseils Généraux

Dans le département de l'Ain, le Conseil Général met à disposition sur son site internet (www.cg01.fr) des informations sur les chantiers et sur les conditions de circulation liées

à la viabilité hivernale. Ces informations sont également accessibles par téléphone (04 74 45 38 38).

Dans le département l'Ardèche, le Conseil Général met à disposition sur son site internet (www.cg07.fr) une carte des chantiers en cours.

Dans le département de la Drôme, la DDE met à disposition sur son site internet (www.drome.equipement.gouv.fr) des informations sur l'état des routes. Le Conseil Général de la Drôme a mis un lien sur son site internet (www.cg26.fr) vers celui de la DDE.

Dans le département de l'Isère, la DDE met à disposition sur son site internet (www.isere.equipement.gouv.fr) des informations en temps réel sur les principales difficultés de circulation ou sur les chantiers perturbants.

Dans le département de la Loire, la DDE met à disposition sur son site internet (www.loire.equipement.gouv.fr) des informations sur les conditions de circulations. Ces informations sont également accessibles par téléphone (04 77 37 00 37). Sur le site de la DDE, on trouve également des informations sur les chantiers en cours. Le Conseil Général de la Loire a mis un lien sur son site internet (www.cg42.fr) vers celui de la DDE.

Dans le département du Rhône, le Conseil Général met à disposition sur son site internet (www.cg69.fr) des informations sur les chantiers en cours. Sur son site internet (www.rhone.equipement.gouv.fr), outre un lien vers Coraly, la DDE 69 donne des informations sur les conditions de circulation et sur les chantiers en cours.

Dans le département la Haute-Savoie, le Conseil Général met à disposition sur son site internet (www.cg74.fr) des informations sur les chantiers en cours.

3.1.4 Le Grand Lyon

La Communauté Urbaine de Lyon (Grand Lyon) dispose d'un poste central de régulation du trafic CRITER (Commande de Régulation et d'Information du Trafic et des Événements Routiers) basé dans les locaux de l'Hôtel de Communauté du Grand Lyon. Le PC CRITER dispose de :

- 46 caméras situées sur les principaux axes de l'agglomération lyonnaise.
- 395 carrefours raccordés, 72 postes de mesure
- 6 Panneaux à Messages Variables (PMV) situés pont Galliéni, pont Pasteur, avenue Jean Mermoz, quais Lassagne et Gillet et pont Poincaré.

Ce poste central permet d'alimenter « Info-Trafic », un service du Grand Lyon destiné aux usagers des routes de l'agglomération lyonnaise. Ce service donne du lundi au vendredi, de 7h à 19h, les conditions de circulation en temps réel et les informations prévisionnelles (travaux, manifestations...) sur l'agglomération et les voies rapides du Grand Lyon. Il est accessible par téléphone (0 800 15 30 50), et par internet (<http://infotrafic.grandlyon.com>).

Par ailleurs, « Info-Trafic » est partenaire de certaines radios de l'agglomération lyonnaise. Des flashs trafic ont lieu en direct sur les radios lyonnaises de 7h à 9h et de 16h à 19h30. De plus, des interventions exceptionnelles si la situation le nécessite. Les radios partenaires sont : Lyon 1ère 90.2 FM, SCOOP 92.0 FM, Nostalgie 92.9 FM, Espace 96.9 FM, Fréquence Jazz 97.3 FM, Lyon Sport 98.4 FM, Chérie FM 98.9 FM, RCT 99.3 FM, NRJ 103.0 FM, EUROPE 1 104.6 FM, EUROPE 2 100.3 FM et RTL 105 FM,

3.1.5 Autre

La société EPERLY est mandatée par le Grand Lyon pour exploiter le périphérique Nord. Ses missions : assurer la sécurité et la gestion du trafic, la collecte des péages, la

promotion de l'ouvrage et la maintenance des équipements. L'information est diffusée via des PMV, et est relayée par les radios locales.

3.2 Information sur les transports collectifs

Cette information est disponible sur le site <http://passim.predim.org>, prototype d'annuaire des sources d'information TC réalisé dans le cadre de la PREDIM, et complété à l'occasion de cette étude.

A noter que d'autres modes de transport nationaux et internationaux, bien que non renseignés actuellement dans l'annuaire, devraient y figurer pour être complet : rail SNCF, avions, mais aussi autocars longue distance. Le guide TER donne d'ailleurs les coordonnées des principaux aéroports.

3.2.1 TC régionaux

Au niveau régional, l'information TER est diffusée par l'intermédiaire de fiches horaires, un guide régional, des affiches, via un site web (www.ter-sncf.com/rhone-alpes) qui donne horaires, plan, itinéraires, et par téléphone (36 35). La direction régionale SNCF devrait continuer à faire progresser ses services d'information en 2004 et 2005, notamment en matière d'information sur les perturbations, retards et travaux (par exemple diffusion via SMS ou – c'est déjà le cas aujourd'hui - par e-mail).

Pour offrir aux habitants du bassin de vie lyonnais un service de transports répondant à leurs attentes, respectueux de l'environnement et structurant le développement urbain, les collectivités et autorités responsables de transports (Région Rhône-Alpes, Département du Rhône, Grand Lyon, SYTRAL et SNCF) se sont fixé une nouvelle ambition : constituer un véritable réseau de transports en commun d'agglomération. Ce "RER rhone-alpin" est baptisé Réseau Express de l'Agglomération Lyonnaise (REAL). Un protocole d'accord a été signé en février 2005 entre la Région, le Conseil Général du Rhône et le Grand Lyon. Une première réalisation d'ici 2007, à titre expérimental, portera sur l'axe Mâcon-Lyon-Vienne. Des groupes de travail ont été mis en place. Parmi ceux-ci, un groupe s'occupera plus particulièrement de l'information, qui a été déclinée en 3 thèmes : Centrale de mobilité, Information multimodale et Information monomodale ferroviaire.

3.2.2 Département de l'Ain (01)

TC départementaux : le Conseil Général de l'Ain ne diffuse pas d'information spécifique sur son site web (www.cg01.fr) : il fournit juste les coordonnées téléphoniques pour obtenir des renseignements sur les horaires et sur les tarifs (04.74.32.32.36).

Bellegarde sur Valserine : L'exploitant fournit des informations uniquement par téléphone au 04.50.56.02.02

Bourg en Bresse : il existe un site internet (www.setub.com) qui fournit diverses informations sur le réseau de bus (tarification, plan des lignes, horaires, ...). De plus, ce site fournit des informations relatives aux perturbations comme les modifications d'itinéraires. Des informations sont également disponibles par téléphone (04.74.45.05.01) ainsi qu'au niveau d'un espace transport en centre-ville.

Oyonnax : il existe un site internet (www.cc-oyonnax.fr) qui fournit diverses informations sur le réseau de bus (tarification, plan des lignes, horaires, ...). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.74.77.51.51) ainsi qu'au niveau d'une agence commerciale située en centre-ville.

3.2.3 Département de l'Ardèche (07)

TC départementaux : le Conseil Général de l'Ardèche diffuse sur son site web (www.cg07.fr) les itinéraires et les horaires des lignes de cars régulières et des lignes spécifiques scolaires.

Annonay : il existe un site internet (www.lebabus.com) qui fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, ...). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.75.33.44.45) ainsi qu'au niveau d'un point information situé à la gare routière.

3.2.4 Département de la Drôme (26)

TC départementaux : le Conseil Général de la Drôme diffuse sur son site web (www.cg26.fr) les itinéraires, les tarifs et les horaires des lignes de cars régulières et des lignes spécifiques scolaires.

Montélimar : L'exploitant fournit des informations par téléphone au 04.75.01.96.00, ainsi que dans un point information situé en centre-ville.

Romans sur Isère : L'exploitant fournit des informations uniquement par téléphone au 04.75.02.95.35

Valence : L'exploitant fournit des informations par téléphone au 04.75.43.30.60, ainsi que dans un point information situé en centre-ville.

3.2.5 Département de l'Isère (38)

TC départementaux : le Conseil Général de l'Isère diffuse sur son site web (www.cg38.fr) des informations sur les lignes de cars régulières et les lignes spécifiques scolaires. Des informations sont également disponibles au téléphone (04.77.31.57.38).

Bourgoin-Jallieu / Isle d'Abeau : L'exploitant fournit des informations par téléphone au 04.74.28.04.99, ainsi que dans un point information situé en centre-ville de Bourgoin-Jallieu.

Grenoble : il existe un site internet (www.semitag.com) qui fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, ...). De plus, le site internet dispose d'un moteur de recherche d'itinéraires. Des informations sont également disponibles par téléphone (04.76.20.66.66) ainsi qu'au niveau de plusieurs agences commerciales.

Vienne : il existe un site internet (www.bus-suv.fr) qui fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, tarifs, ...). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.74.85.18.51) ainsi qu'au niveau d'un point information situé à la gare routière.

3.2.6 Département de la Loire (42)

TC départementaux : le Conseil Général de la Loire diffuse sur son site web (www.cg42.fr) des informations sur les lignes de cars régulières et les lignes spécifiques scolaires.

Feurs : la ville de Feurs dispose d'une navette municipale. Les horaires et le parcours sont disponibles sur le site internet de la commune (www.feurs.org).

Montbrison : la ville de Montbrison a mis en place une navette urbaine. Le plan et les horaires sont accessibles sur le site internet de la commune (www.ville-montbrison.fr). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.77.96.18.18).

Roanne : il existe un site internet (www.bus-star.com) qui fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, tarifs, ...). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.77.72.62.00) ainsi qu'au niveau d'un point information situé dans le centre-ville.

Saint-Chamond : il existe un site internet (www.bus-val-du-gier.com) qui fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, tarifs, ...). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.77.31.57.38) ainsi qu'au niveau d'un point information situé dans le centre-ville.

Saint-Étienne : il existe un site internet (www.stats.tm.fr) qui fournit diverses informations sur le réseau de bus (plan des lignes, horaires, tarifs, ...). Ce site fournit également un moteur de recherche. Des informations sont également disponibles par téléphone (04.77.33.31.35) ainsi qu'au niveau d'un espace transport situé dans le centre-ville.

Saint-Galmier : un numéro de téléphone est à la disposition de la population (04.77.52.74.00).

3.2.7 Département du Rhône (69)

TC départementaux : le Conseil Général du Rhône diffuse sur son site web (www.cg69.fr) les horaires des lignes de cars.

Lyon : Un site internet (www.tcl.fr) diffuse l'ensemble des informations utiles aux voyageurs : plan du réseau, horaires lignes par lignes, tarifs. Ce site diffuse également des informations sur les perturbations liées à des travaux (déviation de lignes) ou à des grèves. Enfin, le site internet est muni d'un moteur de recherche. Des informations sont également disponibles par téléphone (0 820 42 70 00), par minitel (36 15 TCL) ou dans diverses agences commerciales.

La quasi totalité des arrêts de bus et de tramway sont équipés de dispositif annonçant le délai d'attente pour le prochain bus ou tram.

Givors : L'exploitant fournit des informations uniquement par téléphone au 04.72.24.30.80.

Villefranche-sur-Saône : L'exploitant fournit des informations uniquement par téléphone au 04.74.60.36.21.

3.2.8 Département de la Savoie (73)

TC départementaux : le Conseil Général de la Savoie diffuse sur son site web (www.cg73.fr) les horaires des lignes de cars régulières et des lignes spécifiques scolaires.

Aix les Bains : L'exploitant fournit des informations par téléphone au 04.79.88.80.60, ainsi que dans un point information situé en centre-ville.

Alberville : L'exploitant fournit des informations uniquement par téléphone au 04.79.37.82.48

Bourg-Saint-Maurice : L'exploitant fournit des informations uniquement par téléphone au 04.79.07.04.49

Chambéry : Des informations sont disponibles sur un site internet (www.chamberycity.com), ainsi que par téléphone au 04.79.68.67.00, ainsi que dans un point information situé en centre-ville.

3.2.9 Département de la Haute-Savoie (74)

TC départementaux : le Conseil Général de la Haute-Savoie diffuse sur son site web (www.cg74.fr) la carte du réseau ainsi les horaires des lignes de cars régulières.

Annecy : il existe un site internet (www.sibra.fr) qui fournit diverses informations sur le réseau de bus (itinéraires, horaires, ...). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.50.10.04.04) ainsi qu'au niveau d'un point information "Espace Gare".

Annemasse : L'exploitant fournit des informations par téléphone au 04.50.38.55.55, ainsi que dans un point information situé en centre-ville. Un site minitel est également accessible (36 14 ANNEMASSE).

Chamonix Mont-BlancAnnecy : il existe un site internet (www.chamonix-bus.com) qui fournit diverses informations sur le réseau de bus (horaires). Des informations sont également disponibles par téléphone (04.50.53.05.55) ainsi qu'au niveau d'un point information situé en centre-ville.

Cluses : L'exploitant fournit des informations par téléphone au 04.50.98.07.81, ainsi que dans un point information situé à la Gare Routière.

Thonon-les-Bains : L'exploitant fournit des informations par téléphone au 04.50.26.50.74, ainsi que dans un point information situé en centre-ville.

3.3 Autres services d'information

Il existe d'autres sources d'information, en particulier des annuaires professionnels qui recensent (entre autres) les entreprises de transport public, autocaristes, taxis ou location de voiture, comme par exemple <http://www.indexa.fr/> ou bien sûr www.pagesjaunes.fr. Ce qui permet de retrouver, en plus des sites des réseaux, au moins une dizaine de sites web d'entreprises de transport, qui peuvent s'avérer utiles pour les transports interurbains, en particulier dans les départements n'ayant pas encore mis en place de centrale d'information.

Il est difficile de recenser tous les services de transport « personnalisés », comme les taxis... (il existe des portails nationaux comme www.francetaxis.com ou www.taxis-de-france.com).

3.4 Information multimodale

3.4.1 La GMCD de Grenoble

La "gestion multimodale centralisée des déplacements" (GMCD) doit permettre de connaître en temps réel les conditions de circulation routière et des transports collectifs, pour prendre de façon coordonnée les mesures concernant les différents réseaux routiers et de transport nécessaires à une gestion optimale des déplacements, ainsi que les actions d'information des usagers.

L'organisation de la GMCD sera fondée sur un principe de subsidiarité : chaque gestionnaire de voirie et chaque autorité de transports collectifs organisera, dans le cadre de son propre PC, la remontée des informations le concernant et sa capacité d'agir ; la GMCD assurera la synthèse de l'information et la coordination des actions.

Au départ limité à l'agglomération grenobloise, et donc à l'Etat (gestionnaire des autoroutes et routes nationales), au Département (gestionnaire des routes départementales et des transports interurbains), à la Métro, au SMTC (gestionnaire des transports urbains) et aux communes de l'agglomération (gestionnaire des voiries communales), la GMCD a très rapidement vocation à s'étendre à la région urbaine de Grenoble, pour couvrir l'essentiel des déplacements quotidiens et des voies saturées.

Les partenaires du projet sont associés dans un comité de pilotage qui est chargé d'élaborer et de leur soumettre les principales propositions, parmi lesquelles figureront le choix du maître d'ouvrage de mise en œuvre du projet et les modalités de sa gestion ultérieure.

3.4.2 La Région Urbaine de Lyon (RUL)

La Région Urbaine de Lyon, association regroupant les 11 autorités organisatrices de transport⁴ intervenant dans l'Aire Métropolitaine Lyonnaise, a développé l'outil d'information multimodale Multitud' : l'objectif est d'apporter un support d'information global sur l'ensemble du bassin de vie lyonno-stéphanois afin de renforcer l'usage des transports collectifs (TER, cars interurbains, bus urbains) sur ce périmètre élargi. D'abord diffusé sur papier en mars 2003, il existe un site internet depuis novembre 2003 (www.multitud.org) : on y retrouve les plans de l'ensemble des réseaux concernés présentés de façon homogène ainsi que les coordonnées des différentes structures intervenant dans les transports collectifs. Est également proposé un outil d'information sur les moyens d'accéder en transports collectifs à divers équipements publics sur le territoire.

L'objectif à terme est d'aboutir à la constitution d'une base de données commune sur l'ensemble des offres en présence afin de proposer à l'usager un outil interactif d'information multimodale : calcul d'itinéraires, consultation des horaires, ... Le second objectif est d'aboutir à une harmonisation tarifaire sur l'ensemble du territoire pouvant aller jusqu'au développement de titres de transports uniques.

⁴Région Rhône-Alpes, Conseil Général de l'Ain, Conseil Général de l'Isère, Conseil Général de la Loire, Conseil Général du Rhône, Syndicat Mixte des Transports pour le Rhône et l'Agglomération Lyonnaise (SYTRAL), Saint-Etienne Métropole, Syndicat de Transports Urbains du Nord Isère (STUNI), Communauté d'Agglomération du Pays Viennois, Communauté de Communes de l'Agglomération de Villefranche, Syndicat mixte des Transports Urbains pour l'Agglomération Givordine (SYTUAG)

4. Un premier bilan

4.1 Ce qu'il faut retenir

La Région de Rhône-Alpes est sans contexte la région de l'aire d'études du CETE de Lyon la plus dynamique en matière d'information multimodale.

Cependant, de manière générale, il n'existe pas réellement d'information multimodale. La plupart des réseaux urbains des grandes agglomérations dispose d'un site internet, avec les fiches horaires et avec des calculateurs d'itinéraires. Cependant, il n'existe rien entre les réseaux, même si avec Multitud, la RUL a initié une démarche ; il serait intéressant que cette démarche aille plus loin, avec pourquoi pas une recherche d'itinéraire à l'échelle régional.

En matière d'information routière, la plupart des départements fournissent les perturbations liées aux chantiers, aux conditions météorologiques. L'agglomération lyonnaise bénéficie d'un dispositif assez bien étendu : CORALY et PC CRITER.

4.2 Perspectives

Le développement d'un réseau express sur l'agglomération lyonnaise pourrait être le départ d'une véritable réflexion sur l'information multimodale à l'échelle de la Région.

Par ailleurs, il convient de suivre l'évolution de la GMCD de Grenoble qui va prendre en compte l'ensemble des modes, et ainsi réaliser une vraie information multimodale.

GLOSSAIRE

CDES

Cellule Départementale d'exploitation et de sécurité

CERTU

Centre d'études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

CETE

Centre d'Etudes Techniques de l'Équipement

CG

Conseil Général

CRICR

Centre Régional d'Information et de Coordination Routière

CRT

Centre de régulation du trafic

DDE

Direction Départementale de l'Équipement

DRE

Direction Régionale de l'Équipement

GIE

Groupement d'Intérêt Économique

INRIA

Institut National de Recherche en Informatique et en Automatique

INSEE

Institut National de la Statistique et des Études Économiques

LER

Ligne Express Régionale

PHILEAS

nouvelle version de la base de données horaires TER

PMV

Panneau à Messages Variables

PREDIM

Plateforme de recherche et d'expérimentation pour le développement de l'information multimodale

PREDIT

Programme national de recherche et d'innovation dans les transports

PTU

Périmètre de Transports Urbains

RD

Route Départementale

RN

Route Nationale

SAEI

Système d'aide à l'exploitation et à l'information

SDIR

Schéma Directeur de l'Information Routière

SIG

Système d'Information Géographique

SITER

Système d'Information TER

SMS

Short Message Service

SNCF

Société Nationale des Chemins de Fer

SRU

Loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain

TC

Transports Collectifs

TER

Train Express Régional

VP

Véhicule Particulier

VRU

Voie Rapide Urbaine

WAP

Wireless Application Protocol

© ministère de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de la Mer
centre d'Études sur les réseaux, les transports, l'urbanisme et les constructions publiques

Toute reproduction intégrale ou partielle, faite sans le consentement du Certu est illicite (loi du 11 mars 1957).
Cette reproduction par quelque procédé que ce soit, constituerait une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du code pénal.

Reprographie: CETE de Lyon ☎ (+33) (0) 4 72 14 30 30 (juin 2005)
Dépôt légal: 2^e trimestre 2005
ISSN: 1263-2570
ISRN: Certu/RE -- 05-18 -- FR

Certu
9, rue Juliette-Récamier
69456 Lyon cedex 06
☎ (+33) (0) 4 72 74 59 59
Internet <http://www.certu.fr>